

Initiation au management

Définition du management d'équipe

Ce cours vous est proposé par Elodie LOUBARESSE, Maître de conférence en sciences de gestion, Université Paris-Saclay et AUNEGe, l'Université Numérique en Économie Gestion.

Table des matières

Préambule	2
Définition et analyse de la notion d'équipe	2
La notion d'équipe	2
L'équipe analysée comme un groupe social	2
Typologies des équipes	3
Management d'équipe	4
Conclusion	4
Références	5

Préambule

Objectifs d'apprentissage

- Comprendre les enjeux du management d'équipe
- Qualifier une équipe grâce aux typologies adaptées
- Identifier les concepts associés au management d'équipe

Cette leçon vise à introduire le management d'équipe, ses dimensions et ses enjeux.

Définition et analyse de la notion d'équipe

La notion d'équipe

Définition

Selon le Larousse l'équipe est définie comme :

« Un ensemble de personnes travaillant à une même tâche : Équipe de collaborateurs. »

La notion d'équipe fait également référence au domaine sportif, dans lequel une équipe est :

« un ensemble des joueurs associés ou du même camp pour participer à une compétition, à un match ».

Cette acception met en lumière les notions de concurrence et de performance.

En contexte organisationnel la taille et les missions de l'équipe sont définies par les dirigeants grâce à la structure formelle. L'équipe est dirigée ou managée par un chef d'équipe ou un manager.

L'équipe analysée comme un groupe social

L'équipe peut être analysée comme un groupe social au sein de l'organisation. A ce titre les travaux de Brown et de Lewin peuvent nous aider à en appréhender la nature et la dynamique.

Brown (1954) considère le groupe comme un niveau d'analyse intermédiaire entre l'individu et l'organisation, au sein duquel apparaissent des normes sociales de comportement identiques

quels que soient les contextes (ex : ne pas « moucharder », ne pas se comporter en « petit chef », ne pas « flemmarder » ...) Différents niveaux de groupes coexistent au sein d'une organisation :

- Les groupes primaires de gens travaillant en commun,
- Les groupes d'amis au travers de l'organisation,
- Les groupes d'activités non liées au travail,
- Les groupes qui se forment autour de questions intéressant tout le monde,
- L'organisation considérée comme un tout.

Le psychologue Kurt Lewin (1936) analyse quant à lui les groupes sociaux avec la **métaphore du champ de forces**, issue des sciences physiques.

Cette approche considère qu'un ensemble de forces jouent sur les comportements des individus. Certaines forces sont qualifiées de motrices, et facilitent le changement, d'autres sont qualifiées de résistantes, et au contraire le freinent.

Les différentes forces doivent être prises en compte pour comprendre les comportements et les changements. L'appartenance aux groupes est un élément essentiel du champ social dans lequel agit l'individu. Lewin met également en évidence l'importance de la **cohésion du groupe**, définie comme le *total des forces qui agissent sur les membres pour qu'ils restent dans le groupe*. La cohésion permet à un groupe de se déplacer vers un but commun, de résoudre un problème.

Typologies des équipes

Avant d'aborder le management d'équipe, il est important d'identifier la variété des équipes. Voici une typologie, proposée par le site [evenement.com](https://www.evenement.com)¹, des équipes en fonction de leur rôle, de leur fonctionnement et de leur nature. L'approche typologique est pertinente car elle met l'accent sur l'importance du contexte de l'équipe étudiée et sur la contingence des principes de management d'équipe qui pourront être formulés par la suite.

Par rôle	Par fonctionnement	Par nature
- Equipe de projet	- Groupes fragmentés	- Equipes compétitrices
- Equipe de réflexion	- Equipes divergentes	- Equipes non interactives
- Equipe de management	- Equipes cohésives	- Equipes coopératives
- Equipe de travail		

¹ <https://www.evenement.com/team-building/types-equipes/>

Management d'équipe

Pour Florence Allard-Poési :

« Le management d'équipe peut être défini comme l'ensemble des actions d'encadrement et de gestion du contexte que constitue une équipe. »

Ce domaine de la gestion et du management intéresse tout naturellement les acteurs de la formation professionnelle, qui produisent également des ressources sur le sujet.

Ainsi, selon l'organisme de formation « l'Ecole Française » :

« Le management d'équipe c'est à la fois piloter, encadrer, fédérer et animer une équipe. Le manager adapte son style de management en fonction de ses collaborateurs, le but étant de créer une dynamique de groupe pour atteindre les objectifs de l'entreprise². »

Le management d'équipe conduit finalement à s'intéresser à plusieurs concepts centraux en management : l'équipe, formée des collaborateurs et du manager, son style de management ou de leadership, la notion de dynamique de groupe et les objectifs de l'entreprise et donc sa performance.

Conclusion

Cette leçon nous a permis de définir le management d'équipe, qui repose finalement sur l'application des principaux concepts de management et de gestion dans le contexte du groupe social spécifique qu'est l'équipe au sein d'une organisation donnée. Il convient de s'intéresser aux caractéristiques de l'équipe étudiée pour identifier ensuite les modes de management adaptés.

² <https://lecolefrancaise.fr/management-d-equipe/>

Références

Allard-Poési, F. (2012). *Le management d'équipe*, Dunod.

Brown, J. A. (1954). *The social psychology of industry*, Penguin Books.

Lewin, K. (1936). *Principles of topological psychology*, Reads Books Ltd.

<https://www.canal-u.tv/chaines/canal-aunegge/management/qu-est-ce-qu-une-equipe>

Comment citer ce cours ?

Initiation au management, Elodie Loubaresse, AUNEGe (<http://aunegge.fr>), CC – BY NC ND (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>).



Cette œuvre est mise à disposition dans le respect de la législation française protégeant le droit d'auteur, selon les termes du contrat de licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>). En cas de conflit entre la législation française et les termes de ce contrat de licence, la clause non conforme à la législation française est réputée non écrite. Si la clause constitue un élément déterminant de l'engagement des parties ou de l'une d'elles, sa nullité emporte celle du contrat de licence tout entier.